

Heenan Blaikie

**PAR COURRIEL
ET PAR TÉLÉCOPIEUR**

Avocats-conseils

Le très honorable Pierre Elliott Trudeau, C.P., C.C., C.H., c.r., MRP (1984-2000)
Le très honorable Justin Charest, C.P., c.r.
L'honorable Donald J. Johnston, C.P., c.r.
Pierre Marc Johnson, MSRC
Peter M. Dlakic, c.r.
André Bureau, O.C.
Pierre C. Lemoine

Le 6 octobre 2006

Me Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l'énergie
Gouvernement du Québec
Tour de la Bourse
800, place Victoria, 2^e étage
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Notre référence : 003070-0286

Objet : Demande de modifier les tarifs de Gazifère Inc. à compter du 1^{er} janvier
2006 et d'approuver un mode de réglementation allégé
Votre Dossier : R-3587-2005

Demande d'approbation du plan d'approvisionnement de Gazifère Inc.
pour l'exercice 2007
Votre Dossier : R-3611-2006

Vincent Regnault

T 514 846.2335
F 514 921.1335
vregnault@heenan.ca

1250, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 2500
Montréal (Québec)
Canada H3A 4Y1

www.heenanblaikie.com

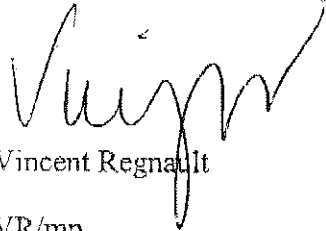
Chère Consoeur,

Nous désirons donner suite à votre correspondance datée du 29 septembre dernier en vous informant de ce qui suit :

- L'ACIG fera entendre Jean Benoît Trahan, économiste, qui témoigne à sur le contenu de son mémoire déposé au nom de l'Association des consommateurs industriels de gaz dans la cause R-3587-2005, phase II de Gazifère – mécanisme incitatif;
- Le témoignage de Monsieur Trahan durera environ 20 minutes;
- Les procureurs soussignés estiment à 30 minutes le temps requis afin de contre-interroger les témoins du distributeur uniquement. Elle n'entend pas contre-interroger des témoins des intervenants;
- Les procureurs soussignés estiment à 15 minutes la durée de leur plaidoirie.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

Heenan Blaikie S.E.N.C.R.L., SRL



Vincent Regault

VR/mp